



Conseil communal
de L'Abbaye

L'Abbaye, le 13 mars 2024

MUNICIPALITE DE LA
COMMUNE DE L'ABBAYE
M. Christophe Bifrare, Syndic
1344 **L'ABBAYE**

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 12 mars 2024

Présidence : M. Hugues Vuilleumier, Président.

Le Conseil communal de L'Abbaye,
Vu le préavis municipal n°01/2024 du 17 janvier 2024,
Où le rapport de la commission d'étude chargée de cette affaire,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- 1. D'accorder** à la Municipalité un crédit d'investissement d'un montant de cent douze mille cinq cents francs CHF 112'500.-- (TTC) pour l'installation d'un jardin du souvenir et d'un nouveau colombarium dans le cimetière de L'Abbaye.
- 2. De financer** ces travaux par un recours à l'emprunt si nécessaire dans les limites du plafond d'endettement, voté à seize millions neuf cent cinquante mille francs (CHF 16'950'000.--). L'endettement au 31 décembre 2023 s'élève à sept millions neuf cent-vingt-un mille francs (CHF 7'921'000.--).
- 3. De laisser** la liberté à la Municipalité de définir les modalités d'amortissement ultérieurement.

Ainsi délibéré en séance du 12 mars 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE L'ABBAYE :

Le président :

Hugues Vuilleumier

La Secrétaire :

Clémentine Bodenmann